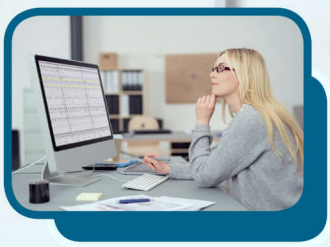
ARRÊTER, CONTRÔLER ET PRÉSENTER LES COMPTES ANNUELS : CCP 1 TP GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Formation éligible au CPF



Comptabilité - Gestion - Assurance

Objectifs

Être capable de gérer les comptes annuels.

Contenus

Programme de la formation : – Module 1 : Réaliser l'arrêté des comptes – Module 2 : Réviser et présenter les comptes annuels

Pré-requis

- Formation de niveau V en commerce ou équivalent, avec une expérience significative de la vente.

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien puis tests de positionnement - Individualisation du parcours (par blocs de compétences)

Public concerné

Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Examen final

Validation

- CCP 1 du titre professionnel sous réserve de réussite à l'examen (mises en situation professionnelle et dossier de synthèse de pratique professionnelle). - A partir de l'obtention d'un CCP, possibilité de présenter les autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de durée de validité du titre.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 13€/heure.
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Formation non mise en place en 2025

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Collège du Monteil
Rue Henri Pourrat
43120 - Monistrol sur Loire

Contact
Céline GIBERT
04 71 09 80 20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE